



BADMINTON

SAISON 2024/2025

EMETTEUR : Ligue Paris Île-de-France du Sport U
 DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF
 DATE : 10 octobre 2024
 OBJET : Circulaire régionale Badminton

Toutes les dispositions contenues dans la présente circulaire ont été décidées à la Commission Mixte Régionale réunie le 10 octobre 2024.

1 CALENDRIER PREVISIONNEL

EPREUVES	DATES	LIEUX	Clôture des Engagements
Championnat d'Île de France Par Equipes J.F/J.G et Mixtes ELITE et ECOLE	Jeudi 21/11/24 et Jeudi 5/12/24	Gymnase DUVAUCHELLE CRETEIL	27/10/2024
Championnat Ile de France Individuel Simples JG et JF (joueurs classé-e-s)	Jeudi 07/11/24 15H45 à 22h00	Centre sportif JEAN SARRAILH PARIS	05/11/2024
Championnat Ile de France Doubles JG et JF (joueurs classes)	Le jeudi 14/11/2024 13h45 à 18h00	Gymnase de la Cité Universitaire de PARIS	12/11/2024
Championnat Ile de France Doubles Mixtes (joueurs classes)	Le jeudi 28/11/2024 17h45 à 22h00	Gymnase du Centre Omnisport du Moulon GIF-SUR-YVETTE	26/11/2024
Coupe Ile de France Individuel classés D et Non classés Simples JG et JF	Date et lieu à venir		
Championnat de France par équipes mixtes « ECOLE »	Mardi 1 Avril au jeudi 2 Avril 2025	CHAMBLY	28/02/2025
Championnat de France Nationale 2	Mardi 3 Avril au jeudi 4 Avril 2025	CHAMBLY	28/02/2025
Championnat de France « ELITE » Nationale 1	Vendredi 23 au dimanche 25 Mai au jeudi 30 Mai 2024	St DENIS DE LA REUNION	06/12/2024

NB : Les compétitions du **07/11/24, 14/11/24 et 28/11/24** débiteront 30' après l'heure inscrite dans le tableau ci-dessus. Il est impératif de se présenter à l'heure de rendez-vous pour valider son inscription.

- **Les lieux et horaires indiqués (ci-dessus et chapitre 4) sont susceptibles de modifications.**
- Les étudiants doivent se munir de leur raquette et **de leurs volants.**
- Pour la compétition par équipes mixtes les rencontres se déroulent selon le règlement fédéral (sauf le chapitre concernant le niveau de classement des joueurs et joueuses).

Informations championnat de France

CFU N1 :

- Vendredi 23 mai au dimanche 25 mai 2025 à Saint Denis de la Réunion (Réunion)
- Date de retour des qualifiées est le vendredi 06/12/2024
- Cmn de qualification le mardi 10/12/24
- Liste des qualifiées le mercredi 11/12/24
- Mode de qualifications : idem 2023/24
- Candidature d'arbitres
- Nouveauté : Limite de classement à R6

Modalités réservation transport/hébergement/Restauration

- Engagement financier obligatoire avant le mercredi 18/12/24
- 150 pax actuellement réservés – Annulation billets d'avion possible sans pénalités avant le 20/12/24
 - Arrhes à verser auprès de la Ligue Réunion Sport Universitaire (LRSU) 50 % de 1220€ = 610 €/P
 - Solde à régler auprès de la LRSU avant le 22/04/2025
 - Vols de nuit AR Paris/Orly – St Denis Compagnie French Bee / 1 bagage 23kg + 1 bagage à main
 - Départ 20/05/25 à 19h55 Arrivée à 19h55
 - Retour 27/05/25 à 22h10 Arrivée à 7h30
 - 7 jours sur place / 6 nuits / 3 jours CFU / 4 jours hors championnat
 - Hébergement ½ pension à l'Hotel Exsel Alamanda de St Gilles les Bains
 - <https://www.reunion.fr/offres/hotel-exsel-alamanda-saint-gilles-les-bains-saint-paul-fr-559647/>
 - Repas servis sur le lieu de la compétition lors des journées CFU
 - Transport Aéroport/Hotel et Hotel/Lieu de compétition pris en charge par l'organisation
 - Vols AR 719 €/P – Hébergement ½ pension 6 nuits/ 6 pdj / 7 repas = 501 € = 1220€

2 GENERAL

2.1 ENGAGEMENTS

Pour les engagements par équipes :

Ils se font en ligne, sur le lien suivant [ici](#) avant la date de clôture. ***Aucun engagement ne sera accepté après la date limite du 27 Octobre 2024***

Pour les inscriptions pour les championnats individuels :

Les noms, numéros de licence F.F.SPORT.U. et F.F.BaD et classement F.F.BaD éventuel doivent être renseignés lors de l'engagement.

2.2 LICENCES

Le numéro de licence F.F.SPORT.U. 2024/2025 et la carte d'étudiant devront obligatoirement être présentés lors de toutes les épreuves inscrites au chapitre 1.

En cas d'oubli de la carte d'étudiant, présenter une pièce d'identité.

2.3 FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de match et les fiches de composition d'équipes seront à télécharger sur le site internet. A la fin du match l'équipe victorieuse retournera à la Ligue IDF Sport Universitaire (LIFSU) site Orsay, le résultat par mail en joignant la feuille de match au mail à l'adresse : « versailles@sport-u.com ».

Concernant le championnat par équipe mixte qualificatif aux différents championnats de France « Elite », « Ecoles » et « Open N2 » chaque équipe devra fournir sa fiche de composition d'équipe avant le remplissage de la feuille de match. Si une équipe arrive sans cette fiche de composition d'équipe, elle remplira en premier la feuille de match.

L'équipe qui reçoit est chargée d'apporter la feuille de match.

2.4 RESULTATS

L'équipe gagnante est responsable :

- De l'envoi de la feuille de match à la Ligue IDF Sport U à l'adresse mail : versailles@sport-u.com Avant le vendredi 12h00 suivant la rencontre.

2.5 VOLANTS

Dans le championnat par équipe mixte régional et excellence et honneur régional :

- C'est le joueur(se) non classé(e) qui décide le choix du volant (plastique ou plume).
- Lorsque le match oppose deux non classés, la rencontre se jouera en volant plastique si l'un(e) d'eux (d'elle) refuse de jouer avec des volants à plume.
- Dans les championnats mixte « Elite », mixte « Ecoles » et masculin « excellence régionale » :
- Deux joueurs(ses) classé(es) face à face, le volant à plume est retenu
- Un(e) joueur(se) classé(e) face un(e) joueur(se) non classée(e), c'est le (ou la) joueur(se) classé(e) qui aura le choix du volant.

ATTENTION : Les règles citées ci-avant ne sont valables que si les deux équipes arrivent avec des volants à plume. Si l'une des équipes ne présente pas de volant à plume, elle sera tributaire du choix de l'autre équipe.

2.6 REPORTS

Lorsqu'une équipe désire un report de match, elle contacte son adversaire. En cas d'accord de celui-ci, l'équipe demanderesse informe la LIFSU de cet accord par écrit (mail : versailles@sport-u.com), en spécifiant laquelle est demanderesse et en mettant son adversaire en copie du mail. Les équipes concernées devront s'informer auprès de la LIFSU de l'acceptation du report. La modification sur le site officialisera le report.

NB : Attention si une équipe a accepté un report qui s'est officialisé et qu'ensuite c'est elle qui demande un nouveau report sur la nouvelle date, alors elle sera tributaire de l'acceptation de l'équipe adverse. En cas refus de ce nouveau report, elle aura le match perdu.

2.7 FORFAITS

■ Cas n° 1 :

Une équipe ayant plus de 15 minutes de retard si elle ne prévient pas son adversaire ou 30 minutes si elle le prévient de son retard, sera déclarée « match perdu par forfait ». Si l'adversaire accepte de jouer c'est le résultat du match qui sera retenu. Aucune amende ne lui sera attribuée. Si le retard entraîne une impossibilité de finir les matches alors les capitaines peuvent décider de jouer en 15 ou 11 pts.

■ Cas n°2 :

Si une équipe ne joue pas un match sans en aviser la LIFSU ainsi que son adversaire, le match sera « perdu par forfait ». Cette équipe devra s'acquitter d'une amende de 100 euros. Si la LIFSU et l'adversaire ont été prévenu par écrit (mail) l'amende est de 50 euros.

Deux matches perdus par forfait entraînent l'exclusion de l'équipe dans le championnat.

3 CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

3.1 CHAMPIONNAT MIXTE ELITE N1

Cf annexe circulaire N°1

3.2 CHAMPIONNAT MIXTE ECOLES

Cf annexe circulaire N°2

3.3 CHAMPIONNAT MIXTE N2 QUALIFICATIF N2

Cf annexe circulaire N°3

3.4 CHAMPIONNATS MIXTE OPEN IDF

Cf annexe circulaire N°4

3.5 CHAMPIONNATS HOMMES : EXCELLENCE ET HONNEUR

Cf annexe circulaire N°5

4 CHAMPIONNATS INDIVIDUELS SIMPLES ET DOUBLES (5 TABLEAUX)

- Ces championnats se déroulent sur une compétition par tableau (Tableau simple H et F ; Tableau double H et F ; Tableau mixte)
- La formule et le nombre de points et de sets par rencontres sont décidées par l'organisateur en fonction du nombre d'inscrit-e-s
- Ce championnat est ouvert aux joueurs/seuses classé/es. S'il y a un trop grand nombre d'inscrit-es, l'organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions au classement R et N. Les joueurs ou joueuses classé/es D et P seront prévenus de leur retrait de la compétition.
- Pour ces championnats, possibilités de s'inscrire dans plusieurs tableaux mais aux Championnats de France participation limitée à deux tableaux.
- Obligatoire : Bien préciser le classement F.F.BaD des joueurs lors de l'inscription en ligne (tous les participants devront être classés sauf dérogation demandée par le professeur ou directeur des sports de l'AS à qui l'étudiant appartient).
- Un volant en plume homologué devra être utilisé pour le tableau final (fourni par l'organisation).
- Les engagements devront parvenir dans les formes et délais prescrits au Titre 1 sur les fiches d'engagement jointes en annexe.

Si un joueur est absent lors des Championnats :

- **En simple** : remplacement par un joueur de la même association sportive sinon par un autre joueur par un tirage au sort sur la liste des non-inscrits (tirage au sort sur le joueur et sur la place dans le tableau).
- **En double** : 1 joueur absent peut être remplacé par un autre joueur de son association sportive. Si ce cas est impossible remplacement par un double d'une autre association sportive (tirage au sort sur le double et sur la place dans le tableau). Si le double est absent : remplacement par un double de la même association sportive, si ce cas est impossible remplacement par un double d'une autre association sportive.

5 LA COUPE ILE DE FRANCE

- Ce tournoi est un tournoi de simple homme et simple femme.
- Les participant-e-s ne devront être classé-e-s au-dessus du classement D (même anciennement).

6 CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUELS ET PAR EQUIPES MIXTES

- Ils sont réservés aux seuls concurrents (es) qualifiés (es) par la Commission Mixte Nationale après examen des résultats des Championnats Ile de France.
- **Qualifications CFU individuel:**
 - **En fonction de la densité et des contraintes géographiques, les Ligues Régionales du Sport U sont invitées à proposer les formules les mieux adaptées : championnat de site, de sites regroupés ou de ligues.**
 - Le champion de site (académie) est qualifié d'office sous réserve d'un classement minimum de R6. Si un championnat est organisé au niveau d'une Ligue Régionale du Sport U, alors le nombre minimum de places attribuées est défini par le nombre de sites sous réserve d'un classement minimum de R6. **Il est obligatoire de participer à un championnat qualificatif** pour participer au CFU. Se rapprocher de sa ligue s'il n'y pas de championnat qualificatif académique.
 - Pour compléter le tableau, la commission mixte nationale qualifie des joueurs supplémentaires suivant trois critères : niveau de jeu, dynamisme territorial, classement.
 - Qualification exceptionnelle (cf. règlement FF Sport U – justificatif obligatoire)
 - Les joueuses et les joueurs sur liste ministérielle pourront demander une qualification directe, à titre exceptionnel, après accord de l'A.S. et des Ligues Régionales du Sport U, sur proposition de la direction technique nationale de la FFBaD.

- Les demandes de qualification exceptionnelles (QE) seront examinées uniquement :
 - Si le joueur ou la joueuse fait partie d'un des pôles France FFBad.
- Voir annexe 1 : championnat par équipe Mixte Elite N1
- Voir annexe 2 : championnat par équipe Mixte Ecoles
- Voir annexe 3 : championnat par équipe Mixte N2

Mr POIRIER
Directeur LIFSU